

Plan d'action 2022 - 2025

Association faitière Familles arc-en-ciel

Ébauche : 22 août 2022

Le plan d'action 2022 - 2025 a été rédigé par le comité, la direction générale et les membres actifs lors de la retraite du 10 juillet 2022.

Les retours des membres sont à communiquer jusqu'au 30 septembre 2022 par e-mail ou lors des rencontres en présentiel de Lausanne, Zurich et Lugano.

Association/organisation

Général :

- Nous encourageons un climat inclusif au sein du comité et dans notre travail associatif.
- Nous définissons les valeurs et principes fondamentaux de notre travail associatif et nous révisons nos documents de référence.
- Nous questionnons les rapports de pouvoir et le sexisme dans notre travail associatif et dans la coopération au sein de notre réseau.
- **Nous évaluons :**
 - la structure de notre organisation, et nous l'améliorons là où c'est nécessaire.
- **Nous veillons :**
 - à notre équilibre travail-vie privée et à pouvoir nous accorder en tant que membres du comité et de la direction générale suffisamment de temps pour réfléchir à notre posture et à nos actions.
- **Nous communiquons :**
 - au sein du comité, avec les membres actifs et avec la direction générale de façon appropriée (par téléphone, Skype ou e-mail), de manière valorisante, en toute transparence et avec promptitude.
 - avec nos membres et nos partenaires via les réseaux sociaux ou par courrier postal avec promptitude et de manière engageante.
- **Nous promovons :**
 - les ressources personnelles, financières et matérielles de l'association et de ses membres.
 - l'implication de nos membres par le biais de sondages ciblés, d'ateliers et de groupes de travail.
 - le partage d'expériences et le réseautage des membres.

Expertise

- **Nous proposons :**
 - des formations continues destinées aux professionnel·les et aux institutions
 - des ateliers pour les familles et les enfants
 - des conseils et un accompagnement des familles et des personnes LGBTIQ* ayant un projet d'enfant et dans leurs défis du quotidien.
- **Nous élaborons des ressources de base sur le contact avec les familles arc-en-ciel :**
 - brochure d'information éditée par les cantons du Tessin, Vaud et de la ville de Zurich
- **Nous poursuivons les objectifs fixés pour 2020 - 2025 dans le SCP (Sous-Contrat de Prestations signé avec Pro Familia) :**
 - fournir des conseils en ligne, par téléphone, via Zoom et en face-à-face pour les familles arc-en-ciel et les personnes LGBTIQ* ayant un projet d'enfant.
 - assurer l'assistance téléphonique au 0800 77 22 33.
 - mettre gratuitement à disposition et régulièrement à jour les outils d'information en trois langues (D/F/I).
 - organiser à l'échelle nationale et locale des rencontres annuelles proposant des activités pour toute la famille.
 - proposer dans toutes les régions linguistiques des formations continues interactives aux professionnel·les qui sont en contact avec des enfants et parents de familles arc-en-ciel.
 - mettre à disposition d'ici fin 2023 un guide en trois langues (D/F/I) sur les familles arc-en-ciel destiné aux équipes pédagogiques.
 - évaluer d'ici fin 2025 l'offre de conseil de l'association faîtière Familles arc-en-ciel.
- **Nous soutenons des projets de recherche sur le thème des familles arc-en-ciel**
 - L'association faîtière Familles arc-en-ciel participe à une partenariats de recherche.
- **Nous développons et maintenons notre réseau :**
 - en impliquant des expert·es en rapport avec la thématique des familles arc-en-ciel et des personnes LGBTIQ* ayant un projet d'enfant.
 - en encourageant les alliances et coopérations avec les organisations familiales.
 - en renforçant la collaboration avec les organisations LGBTIQ*.
 - en encourageant les coopérations dans les centres d'accueil et de formation et les établissements scolaires.

Vie sociale

- **Nous encourageons :**
 - les rencontres organisées par et pour les familles arc-en-ciel et les personnes LGBTIQ* ayant un projet d'enfant notamment à Bâle, Baden, Berne, Einsiedeln, Genève, Lausanne, Locarno, Zurich ainsi qu'en Suisse centrale et dans les autres régions.
 - les rencontres partage et ateliers en Suisse alémanique, italienne et romande.
 - les rencontres partage pour les parents à Lausanne, Locarno et Zurich.
 - les rencontres pour les enfants de familles arc-en-ciel.
- **Nous organisons :**
 - l'assemblée générale 2023 à Berne. Il n'a pas encore été déterminé où se tiendront les assemblées 2024 -2025.
 - différents événements dans le cadre de l'IFED (International Family Equality Day), une journée qui célèbre chaque année la diversité des familles le premier dimanche du mois de mai.
 - un week-end national des familles arc-en-ciel, dans la mesure où le contexte le permet.
 - un programme d'animations pour les familles en marge des différentes prides auxquelles nous participons activement.
- **Nous projetons d'organiser :**
 - un événement national associé à une conférence pour fêter les 15 ans de l'association en 2025.

Politique

- **Nous défendons :**
 - à l'échelle nationale, au parlement et au sein de groupes de travail, les intérêts des familles arc-en-ciel et des personnes LGBTIQ* ayant un projet d'enfant dans les dossiers politiques tels que les projets « Assurer une protection juridique à tous les enfants dès leur naissance », « Éviter les obstacles inutiles à l'adoption de l'enfant du ou de la partenaire », « Réaliser le désir d'enfant. Légaliser le don d'ovules pour les couples mariés. »
 - une « alliance en faveur d'un congé parental fédéral ».
 - les intérêts des familles arc-en-ciel dans la politique familiale suisse, notamment dans les enjeux : droit de la filiation, simplification de l'adoption de l'enfant du ou de la partenaire, réglementation sur le don de sperme privé, reconnaissance de la filiation d'un enfant né par GPA, légalisation de la GPA en Suisse, reconnaissance de la pluriparentalité et respect de l'identité de genre des parents trans.
 - les droits à un congé parental pour les couples devenus parents grâce à l'adoption ou à une gestation par autrui à l'étranger. Ces couples devraient en effet avoir eux aussi droit à un congé parental long, à l'image du congé maternité de 14 semaines. Les dispositions légales favorables aux enfants ainsi qu'aux parents qui assurent leur prise en charge doivent s'appliquer indépendamment du genre, de l'état civil, de l'orientation sexuelle et de l'identité de genre des parents, ou encore de leur configuration familiale.

- à l'échelle internationale les intérêts des familles arc-en-ciel et des personnes LGBTIQ* ayant un projet d'enfant, p. ex. auprès de l'ONU ou des ambassades de Suisse.
- **Nous rédigeons :**
 - une note de synthèse sur la thématique des familles arc-en-ciel et des personnes LGBTIQ* ayant un projet d'enfant.